



RÈGLEMENT DU CONCOURS DE SLAM

« Quand tu bois, tu ne fais pas du mal qu'à toi »

ARTICLE 1 : PRINCIPE GENERAL DU CONCOURS

Ce concours a pour but de donner aux élèves l'envie d'écrire et de dire, à travers la pratique du SLAM, sur le thème des méfaits générés par une consommation mal maîtrisée d'alcool.

Afin de faciliter l'expression du plus grand nombre, le présent règlement propose ci-dessous des thèmes liés à ce concours, à titre purement indicatif, chaque participant demeurant libre dans le choix des thèmes qu'il désire traiter :

Les comportements violents qui sont souvent associés à une consommation d'alcool.

La perte de la conscience du danger ou du mal qui peut être fait à l'entourage.

L'irresponsabilité vis-à-vis d'actes délictueux.

Les maladies physiques provoquées par une consommation excessive.

L'addiction aux boissons alcooliques qui conduit à une perte de repères.

Les difficultés générées dans le cercle familial, le monde du travail ou la vie sociale, autour de la personne qui ne maîtrise pas sa consommation d'alcool.

Il se décline en deux temps :

- La sélection des textes des candidats aura lieu en avril 2016. Les lauréats seront distingués d'après les productions écrites qu'ils auront adressées par voie électronique au jury au plus tard **le jeudi 24 mars 2016**.

L'adresse d'envoi est la suivante : concoursguyane2016@yahoo.com

- Les lauréats seront invités à participer aux journées de communication de fin d'année scolaire organisées par le Rectorat.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque candidat pourra s'inscrire au concours uniquement s'il remplit les conditions suivantes :

- Etre scolarisé en lycée.
- Présenter une production individuelle sous le couvert d'un responsable éducatif
- S'engager à présenter un texte personnel et absolument inédit



ARTICLE 3 : MODALITES D'INSCRIPTION ET PRESENTATION ECRITE DES TEXTES.

L'inscription de l'établissement au concours sera validée dès que le nom d'un personnel référant sera communiqué au groupe pilote du lycée Balata par l'intermédiaire du mail suivant : « concoursguyane2016@yahoo.com ».

L'inscription devra être effective avant **le 31 janvier 2016**.

Le ou les textes seront envoyés à l'adresse électronique : « concoursguyane2016@yahoo.com ».
Le ou les textes seront accompagnés des éléments suivants :

- . 1) Le titre de l'œuvre
- . 2) Les nom(s), prénom(s), date(s) de naissance, adresse(s) mail et adresse(s) postale(s) du ou des candidats.

Le candidat, ou le groupe de candidats, doit présenter un ou deux textes, obligatoirement sur le thème des méfaits des défauts de maîtrise de la consommation d'alcool.

Les textes seront écrits en langue française ou en créole accompagnés de leur traduction.

Les textes sont destinés à être déclamés. Chaque texte doit correspondre à une déclamation de 2 minutes au minimum et de 3 minutes au maximum. Le texte devra être dit a cappella. Un accompagnement musical totalement original est autorisé.

Le jury sera composé de professionnels issus des disciplines concernées, ainsi que de membres de l'Education Nationale et d'organismes de santé.

Les membres du jury seront guidés dans leurs choix par un ensemble de critères communs : originalité et émotions dégagées par le texte, qualité de l'interprétation du candidat ou du groupe constitué.

ARTICLE 4 : DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION

Les membres du jury seront guidés dans leurs choix par un ensemble de critères communs :
Respect du thème imposé
qualité de l'écriture

Les décisions du jury seront sans appel.

ARTICLE 5 : PRESENTATION AU PUBLIC .

Les lauréats seront invités à présenter leur production lors des manifestations académiques de fin d'année scolaire.

Les candidats déclameront sur scène, le texte original présenté lors de la sélection.

Un accompagnement musical totalement original est autorisé.

ARTICLE 6 : CONDITIONS RESTRICTIVES

Les candidats autorisent le lycée et ses partenaires à utiliser librement les textes, les enregistrements et les photographies et images prises à l'occasion de ce concours, destinés à la promotion de cette manifestation ainsi qu'à sa valorisation sur son site Internet..

Ces utilisations ne pourront donner lieu à une rétribution ou un versement de droits d'auteur.



Académie de Guyane

Lycée Balata 97351 Matoury

Le Lycée Balata se réserve le droit d'annuler cette manifestation ou une partie de cette manifestation pour toute raison indépendante de sa volonté.

La participation à ce concours implique la parfaite connaissance et l'acceptation sans réserve du présent règlement.



FORMULAIRE D'AUTORISATION
Pour tout candidat mineur

Je soussigné (e) (Nom, prénom du parent ou du tuteur légal) déclare être le parent ou le tuteur légal de (nom, prénom du mineur)

accorde la permission irrévocable de publier les photographies ou les images prises du mineur nommé ci-dessus lors de représentations publiques.

Ces images peuvent être exploitées sous quelque forme que ce soit pour la promotion de cette manifestation.

J'ai lu et compris toutes implications de cette autorisation et consent à l'utilisation des photographies ou des images aux fins mentionnées dans ce formulaire.

Date :

Signature du parent/tuteur légal :